

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Tarn

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 22 juin 2026

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : 27.

En exercice : 27.

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux juin à dix-neuf heures,

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BOUSQUET Audrey, Maire déléguée.

Qui ont pris part à la délibération : 27.

Date de la convocation : 15/06/2026

Présents : MME BOUSQUET Audrey (Procuration de M. DUFOUR Thierry), M. HEIM Philippe, MME BENSETTI Nawel, M. MEDALLE Henri, MME LAGHZAQUI Nawal, M. DUPUIS Alain (Procuration de MME BARTHE DELANOË Anne-Marie), M. LAHAYE Guillaume, M. JOUANY Claude, M. ROUSSEAU Lionel, MME VERGNES Brigitte, M. TROUCHES Michel, M. CHABRIDON Olivier, MME PECCOLO Anabelle, MME TEIXEIRA FERNANDES Sylvie, M. COSQUER Cyril (Procuration de MME DAMOISON-MONTEILS Céline), MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline, M. JUNIOT LEVY Yoann, M. AILLOS Hélène, M. GOUTY Michel (Procuration de M. CUPOLI Michel), MME MENO-AMIÉL Josiane, MME NOUVEL Nathalie, MME LAROCHELLE Muriel, M. COQUELET Christophe.

Date d'affichage : 15/06/2026

Absents excusés : M. DUFOUR Thierry (Procuration à MME BOUSQUET Audrey), MME BARTHE DELANOË Anne-Marie (Procuration à M. DUPUIS Alain), MME DAMOISON-MONTEILS Céline (Procuration à M. COSQUER Cyril), M. CUPOLI Michel (Procuration à M. GOUTY Michel).

Secrétaire : M. DUPUIS Alain.

N° DEL2026-55 : Convention triennale 2026-2029 « L'école rencontre les arts de la scène » avec la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques du Tarn.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention signée avec la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques (F.O.L.) du Tarn pour l'organisation du Réseau Zig Z'arts Tarn est arrivée à échéance en juin 2026.

Dans le cadre du Réseau Zig Z'arts Tarn, la Ligue de l'Enseignement, en partenariat avec le Conseil Départemental et les collectivités territoriales du Tarn volontaires permet aux enfants des écoles tarnaises de voir deux spectacles par an à des tarifs préférentiels.

Après consultation des enseignants des écoles maternelles et élémentaires de Puygouzon, le Maire propose de renouveler cette convention pour la période 2026-2029.

Entendu le présent exposé, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention « L'école rencontre les arts de la scène » avec la la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques (F.O.L.) du Tarn annexée à la présente délibération ;

- **S'ENGAGE** à verser à la Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques (F.O.L.) du Tarn une participation calculée au prorata du nombre d'élèves effectivement présents aux représentations.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme*

Le secrétaire de séance

Alain DUPUIS



Le Maire

Thierry DUFOUR

